

COMMUNIQUE de l'AFSCA

La RAGE

toujours un réel danger pour la santé publique

14 juillet 2009

**La rage est toujours une maladie mortelle pour l'homme !
De retour de l'étranger, n'introduisez donc pas illégalement d'animaux familiers en Belgique !**

En raison du réel danger que comporte la rage pour la santé publique et la santé animale, l'AFSCA souhaite souligner une fois de plus que les règles d'importation d'animaux en provenance de pays affectés par la rage doivent être scrupuleusement respectées.

Informez-vous donc à temps auprès de votre vétérinaire avant de partir avec votre animal. Ne ramenez pas, même avec les meilleures intentions, d'animaux de ces pays à risque ! Tenez-vous en aux règles imposées, sinon vous mettez en danger la vie d'autres animaux de compagnie, la vôtre et celle de vos enfants et de vos concitoyens !

La rage est toujours une **maladie mortelle** pour l'homme et les mammifères. Parfois, une contamination via la salive est déjà possible des mois avant l'apparition de symptômes. Les premiers symptômes se manifestent parfois après six mois, et ils ne sont pas toujours évidents au début.

De plus, la confirmation du diagnostic chez un animal n'est possible qu'après autopsie et examen du cerveau. Pendant les mois d'été, les vacanciers reviennent parfois avec un chien ou un chat illégalement importé de l'étranger, et cet animal peut transmettre la rage. C'est pourquoi les règles d'importation d'animaux de pays touchés par la rage doivent toujours être respectées scrupuleusement.

L'euthanasie pratiquée sur un animal importé illégalement fait partie des mesures.

En Belgique, la vaccination contre la rage est toujours OBLIGATOIRE au sud du sillon Sambre et Meuse et sur tous les terrains de camping belges. L'Agence rappelle aux voyageurs que tous les chiens, chats et furets qui sont transportés à destination ou en provenance de la Belgique doivent avoir été correctement vaccinés.

Vous trouverez des informations plus détaillées sur le site www.afsca.be : lien professionnels => production animale => santé animale => maladies animales => rage

personne de contact pour la presse francophone : Yasmine Ghafir 0474 999 391

personne de contact pour la presse néerlandophone : Lieve Busschots 0477 : 0477 59 83 93

F.A.V.V.
Food Safety Center - Kruidtuinlaan 55
1000 Brussel
Tel. 02-211 82 11
Meldpunt voor de consumenten:
Tel. 0800 13550
Fax 0800 24 177



A.F.S.C.A.
Food Safety Center – Bvd. du Jardin botanique
1000 Bruxelles
Tel. 02-211 82 11
Point de contact pour les consommateurs :
Tel. 0800 13550
Fax 0800 24 177